La justice burundaise réclame l'extradition de 12 opposants en exil

Deutsche Welle, 21.10.2015 Bujumbura accuse les opposants d'Ãªtre Ã l'origine de cette situation d'insÃ©curitÃ© et de son aggravation. C'est pourquoi, le procureur gÃ©nÃ©ral de la RÃ©publique a demandÃ© l'extradition de douze opposants en exil. Cette liste de 12 noms a Ã©tÃ© transmise le 12 octobre dernier par Valentin Bagorikunda, Ã la Garde des Sceaux et Ministre de la Justice, AimÃ©e Laurentine Kanyana. C'est elle qui devrait transmettre cette demande d'extradition aux autoritÃ©s belges.

Il s'agit de personnalitÃ©s qui se sont opposÃ©es au troisiÃ¨me mandat de Pierre Nkurunziza. En tÃªte de liste, on trouve les dÃ©fenseurs des droits de l'Homme bien connus du pays, comme Pacifique Nininahazwe, et Marguerite Barankitse, la patronne de la Maison Shalom de Bujumbura. Les leaders du CNARED, la nouvelle plate-forme anti-Nkurunziza crÃ©Ã©e dÃ©but aoÃ»t, ne sont pas non plus Ã©pargnÃ©s. NdlRÂ : Ci-dessous la liste des 12 opposants visÃ©s par cette demande.